



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1849**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1849 intitulé :

Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2024
a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion lors de la séance ordinaire du 15 janvier 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 16^e jour de janvier 2024.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière par intérim

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca